



©FAO Guinée

## ASSISTANCE D'URGENCE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES AVICULTEURS IMPACTÉS PAR LA GRIPPE AVIAIRE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Novembre 2024

ODD:



Pays:

Guinée

Code du projet:

TCP/GUI/3903

Contribution de la FAO:

500 000 USD

Période de mise en œuvre:

5 octobre 2022–31 mars 2021

Contact:

Représentation de la FAO en Guinée  
FAO-GN@fao.org

## Partenaire

Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAE).

## Bénéficiaires

Laboratoire central vétérinaire de diagnostic (LCVD);  
aviculteurs et acteurs de la chaîne de valeur avicole;  
techniciens de laboratoires et services vétérinaires.

## Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Domaine prioritaire 1: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience des populations vulnérables aux crises et aux effets du changement climatique.  
Produit 1.3: Des pratiques innovantes pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, sont identifiées et promues.

Produit 1.5: Des systèmes de gestion durable des ressources naturelles, d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe sont promus auprès des agriculteurs et des exploitants forestiers.



## DESCRIPTION DU PROJET

En Guinée, une épidémie de grippe aviaire a éclaté en avril 2022, affectant plusieurs fermes avicoles dans la région de la Basse Guinée, en particulier dans les sous-préfectures de Wonkifong et Moribayah, ainsi que dans les préfectures de Coyah et Forécariah. Dès le signalement des premiers cas, des missions d'investigation conjointes menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Direction nationale des services vétérinaires (DNSV) ont permis, grâce à des prélèvements et à l'analyse d'échantillons au Laboratoire central vétérinaire de diagnostic (LCVD), d'identifier le gène H5, ce qui a fortement suggéré la présence de la grippe aviaire. Des échantillons envoyés au laboratoire international de référence de Padoue en Italie, avec l'aide de la FAO, ont confirmé que le foyer était dû au virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), sous-type H5N1, une souche similaire à celle qui circule en Afrique de l'Ouest depuis janvier 2022. Il s'agissait de la première fois que cette maladie était signalée en Guinée.

En réponse à l'épidémie, les services vétérinaires, avec le soutien de la FAO, ont mis en place des mesures de contrôle sanitaires telles que le zonage, la régulation des mouvements d'animaux et de produits avicoles, ainsi que l'abattage des troupeaux infectés.

Une mission d'urgence menée par Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) de la FAO, soutenue par le Centre de gestion des crises en santé animale (CMC-AH), a permis d'identifier et de cartographier les facteurs de risque liés à l'introduction et à la propagation de la grippe aviaire en Guinée. Cette évaluation a révélé un risque élevé de propagation de la maladie dans la majorité des préfectures du pays. Elle a également permis d'évaluer les capacités des services vétérinaires en matière de prévention, détection et réponse face à l'IAHP. Parallèlement, l'impact de l'épidémie a été estimé, et un plan d'action à court, moyen et long terme a été élaboré pour renforcer la prévention et le contrôle de la maladie.

L'évaluation a montré que le personnel des services vétérinaires manquait de capacités et de ressources pour gérer efficacement l'épidémie, en particulier pour assurer une surveillance active dans les zones à risque élevé, former les acteurs à la biosécurité et gérer les carcasses de volailles abattues. L'épidémie a causé des pertes considérables, tant directes qu'indirectes, tout au long de la chaîne de valeur, touchant les accoueurs, fermiers, transporteurs, vendeurs de volailles, et fabricants d'aliments, avec plus de 100 emplois par exploitation menacés. Cela représente un lourd tribut pour les familles, le secteur avicole et l'économie de la Guinée.

Deux mois après le déclenchement de l'épidémie, la maladie n'était toujours pas maîtrisée, et en juillet 2022, près de 100 fermes avicoles étaient affectées, avec plus de 550 000 volailles mortes ou abattues. Face à cette situation, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAE) a sollicité le soutien technique de la FAO pour renforcer les capacités nationales et la résilience des aviculteurs gravement impactés par cette crise. Cet appui a fait l'objet du présent projet.



## IMPACT

Ce projet a contribué à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations guinéennes touchées par la grippe aviaire, tout en empêchant la détérioration de leurs conditions de vie. Ce projet soutient ainsi plusieurs objectifs de développement durable (ODD). En favorisant l'accès aux protéines animales et en préservant les revenus des acteurs de la filière, il contribue à l'ODD 2 (Faim zéro) et à l'ODD 1 (Pas de pauvreté).

## RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a soutenu les autorités guinéennes dans l'éradication de l'épizootie de grippe aviaire. Plus précisément, il a renforcé les capacités des services vétérinaires pour la prévention et la réponse à la grippe aviaire, tant à l'intérieur du pays qu'aux frontières. Il a également contribué à améliorer les compétences des agents du LCVD et des laboratoires régionaux dans le domaine du diagnostic de la grippe aviaire. Par ailleurs, le projet a renforcé la surveillance passive de la maladie, en formant et sensibilisant les acteurs tout au long de la chaîne de valeur de l'aviculture. Enfin, une attention particulière a été portée à la coordination des efforts de prévention et de lutte contre la grippe aviaire pour garantir une réponse plus efficace et harmonisée.

L'appui technique de la FAO a également permis d'évaluer l'impact socioéconomique de la maladie et d'élaborer un plan de relance post-crise.

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Les activités du projet ont été mises en œuvre selon la stratégie et le plan de travail définis. Cependant, certaines difficultés ont été rencontrées pendant l'exécution, notamment des retards dans les délais pour des achats essentiels tels que les consommables et réactifs de laboratoire, les équipements solaires et le kit de biosécurité. Ces imprévus ont affecté le respect des délais initialement fixés. Ainsi, une extension de la durée du projet a été décidée, sans coût supplémentaire, avec une réallocation des ressources vers les activités concernées pour rattraper les retards et finaliser toutes les actions prévues.



## MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS

Le plan de relance élaboré durant le projet devra intégrer les observations issues de l'examen réalisé par l'expert en production animale.

Par ailleurs, un suivi sera indispensable pour garantir la continuité de l'émission de ces certificats zoosanitaires.

## DURABILITÉ

### 1. Renforcement des capacités

Le projet a renforcé la prévention et la riposte contre la grippe aviaire en fournissant aux bénéficiaires et à tous les acteurs de la chaîne de valeur avicole, y compris les professionnels de terrain et les techniciens de laboratoire, de nouvelles compétences. Celles-ci couvrent l'Approche «Une seule santé», la gestion des urgences, les mesures prophylactiques et de biosécurité, ainsi que les techniques de prélèvement, de conditionnement, d'expédition d'échantillons et de diagnostic de la grippe aviaire. En parallèle, les laboratoires vétérinaires du pays ont été équipés pour améliorer la surveillance et la détection de la maladie.

### 2. Égalité des genres

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le projet a veillé à intégrer la participation active des femmes et des jeunes à toutes les étapes, incluant les consultations, les réunions techniques et les formations.

### 3. Approche fondée sur les droits humains, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Compte tenu des risques sanitaires et environnementaux liés à cette zoonose, qui peut être transmise de la volaille à l'homme et réciproquement, le projet a intégré l'Approche «Une seule santé» en mettant en place des mesures de biosécurité sur l'ensemble de la chaîne de valeur avicole. Cette approche globale vise à renforcer la prévention et la gestion de la maladie en adoptant une vision interconnectée de la santé humaine, animale et environnementale. Les risques d'introduction et de propagation de la maladie, notamment par les oiseaux migrateurs, ont été régulièrement évalués par l'équipe de coordination du projet, les experts de la FAO, ainsi que les services vétérinaires et ceux responsables de la faune du Ministère de l'environnement et du développement durable. La protection de la santé de tous les acteurs de la chaîne de valeur a constitué une priorité, et les actions de sensibilisation ont mis l'accent sur cette problématique tout au long de la filière.

## DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Baldé A. O. / Bangoura D. / Barry B.** 2023. *Rapport de mission d'information/sensibilisation des acteurs de la filière avicole et parties prenantes du projet.* Conakry, Guinée.
- ❑ **Bangoura D.** 2022. *Rapport de lancement officiel du projet.* Conakry, Guinée.
- ❑ **Diallo A. / Kourouma J. / Malal Baldé M.** 2024. *Rapport de formation des aviculteurs et autres acteurs de la chaîne de valeurs volaille sur la biosécurité à Labé, Mamou et Boké.* Conakry, Guinée.



- ❑ **Grovogui S.** 2024. *Rapport de l'étude d'impact socioéconomique de la grippe aviaire sur la filière avicole de la Guinée.* Conakry, Guinée.
- ❑ **Kone F.** 2024. *Rapport du Plan de relance de la filière avicole en Guinée.* Conakry, Guinée.



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

<b>Impact attendu</b>	<b>La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations guinéennes impactées par la grippe aviaire est améliorée grâce à:</b>		
<b>Résultat</b>	- Résultat 1: La prévention et la riposte à la maladie sont assurées à l'intérieur du pays et aux frontières - Résultat 2: La surveillance de la grippe aviaire basée sur le risque est assurée sur l'étendue du territoire - Résultat 3: La coordination de la lutte contre la grippe aviaire est assurée - Résultat 4: Un plan de relance de la filière avicole est disponible		
	<b>Indicateur (s)</b>	Nombre de sous-préfectures assistées dans la prévention et le contrôle de la grippe aviaire.	
	<b>Situation de référence</b>	Quatre sous-préfectures assistées à la date du 5 juillet 2022.	
	<b>Objectif final</b>	Au moins 100 sous-préfectures affectées ou à risque assistées au 3 juillet 2023.	
	<b>Commentaires et mesures de suivi à adopter</b>	Le projet a été mené conformément aux prévisions, en adoptant une approche participative qui a impliqué toutes les parties prenantes. Dans l'ensemble, les activités planifiées ont été réalisées de manière satisfaisante. Le projet a favorisé une meilleure appropriation des acquis par les services vétérinaires aux niveaux central, régional, préfectoral et communal, ainsi qu'auprès des communautés et des aviculteurs.	
<b>Produit 1</b>			
	La prévention et la riposte contre la maladie sont renforcées en vue de son contrôle		
	<b>Indicateurs</b>	<b>Objectif</b>	<b>Réalisé</b>
	Nombre de sous-préfectures couvertes par les interventions de prévention et de riposte.	100 sous-préfectures couvertes au 31 juillet 2023.	Oui
<b>Situation de référence</b>	Quatre sous-préfectures couvertes à la date du 5 juillet 2022.		
<b>Commentaires</b>	Les capacités des services et cadres du MAE ont été renforcées grâce à des formations et à la fourniture d'équipements et de matériel adaptés pour la prévention et la gestion de la grippe aviaire. Une approche participative a été appliquée tout au long du processus de mise en œuvre du projet. Au total, 100 sous-préfectures touchées ou potentiellement à risque de grippe aviaire ont été couvertes par le projet.		
<b>Activité 1.1</b>			
	Acquérir du matériel et des équipements et les mettre à la disposition des services vétérinaires		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	La DNSV a été dotée de matériel et d'équipements adaptés pour la prévention et la réponse à la maladie. Ceux-ci incluent notamment des produits de désinfection, des équipements de protection individuelle (EPI), des outils de nettoyage pour les opérations d'abattage et de décontamination, ainsi que des kits de diagnostic de l'IAHP et divers matériels, équipements et consommables de laboratoire. Le projet a également permis l'acquisition et l'installation de panneaux solaires pour le Laboratoire régional vétérinaire de Kankan. Aucune contrainte majeure n'a entravé la réalisation de cette activité, et les services de l'État concernés ont été largement impliqués pour garantir une appropriation optimale des acquis du projet.	
<b>Activité 1.2</b>			
	Appuyer le contrôle du mouvement de la volaille et ses produits à l'intérieur du pays et aux frontières		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Le projet a permis de préparer et de fournir 1 000 certificats zoosanitaires pour les volailles aux services vétérinaires. Ces certificats, élaborés en collaboration avec la DNSV sans difficulté majeure, ont été distribués aux directions préfectorales de l'agriculture et de l'élevage (DPAE), aux postes d'élevage (PE) et aux postes d'inspection frontalière (PIF) afin d'assurer la traçabilité des mouvements de volaille et de leurs produits. La mise en œuvre de cette activité s'est déroulée sans contrainte, mais un suivi sera nécessaire pour garantir la continuité de l'impression de ces certificats.	

Activité 1.3	Former et sensibiliser les acteurs de la chaîne de valeur avicole		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	<p>Sur les 150 acteurs de la chaîne de valeur avicole ciblés par le projet, 105 ont bénéficié de formations et de sensibilisations visant à renforcer les bonnes pratiques pour prévenir l'introduction et la propagation de la grippe aviaire en Guinée.</p> <p>Des mesures correctives ont été mises en œuvre, incluant des réunions stratégiques avec les cadres de la DNSV, tant au niveau central que régional, ainsi qu'avec les autres acteurs de la chaîne de valeur au niveau communautaire pour diffuser les messages de prévention de manière efficace.</p> <p>À la clôture du projet, la DNSV a pris la relève pour assurer la continuité des activités de surveillance et de sensibilisation contre la maladie. Cependant, certaines contraintes ont été relevées, notamment une appropriation limitée des outils de formation par certains acteurs, en particulier ceux avec un niveau d'analphabétisme élevé. De plus, une collaboration insuffisante entre les services techniques et les autres acteurs a également été observée, soulignant la nécessité d'une meilleure coordination pour maximiser l'impact des interventions.</p>	
Activité 1.4	Organiser deux ateliers de formation sur la gestion des urgences		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Deux sessions de formation ont été organisées suivant l'Approche «Une seule santé» et axées sur les bonnes pratiques en gestion des urgences de santé animale. Chaque session a ciblé 30 agents vétérinaires, dont dix femmes, issus des préfectures à risque très élevé et élevé (Dubréka, Boké, Coyah, Forécariah, Kindia, Mamou, Dalaba, Pita, Labé, Koundara, Faranah, Beyla, Mandiana, Siguiiri et Kankan).</p> <p>Les formations se sont déroulées dans de bonnes conditions, sans aucune contrainte signalée.</p> <p>La DNSV reste en charge du suivi pour répondre rapidement à d'éventuelles alertes.</p>	
Produit 2	La détection précoce de tout cas de grippe aviaire est renforcée à l'échelle nationale		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de préfectures et communes à risque très élevé et élevé dans lesquelles la surveillance est renforcée.	100 sous-préfectures à risque très élevé et élevé avec une surveillance renforcée à la date du 31 juillet 2023.	Oui
Situation de référence	Quatre sous-préfectures sont sous surveillance à la date du 5 mai 2022.		
Commentaires	Les méthodes de surveillance épidémiologique ont été renforcées dans 100 sous-préfectures à risque très élevé et élevé. Les services vétérinaires déconcentrés (DPE et PE) se sont pleinement appropriés les activités de surveillance et de lutte contre la grippe aviaire, assurant ainsi une vigilance accrue et une réactivité rapide face aux éventuelles épidémies.		
Activité 2.1	Renforcer la surveillance passive		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Les capacités de 150 acteurs, dont 75 femmes (comprenant des éleveurs, agents communautaires, marchands, transporteurs et agents des services vétérinaires), ont été renforcées en matière de reconnaissance de la grippe aviaire et d'alerte précoce au niveau national et aux frontières. Ce renforcement a facilité la remontée rapide des informations aux services techniques, contribuant ainsi à une meilleure réactivité.</p> <p>En outre, les chefs de poste des 15 préfectures à risque élevé et très élevé ont bénéficié de formations spécifiques et ont été dotés de l'équipement nécessaire pour intensifier la surveillance épidémiologique.</p>	

Activité 2.2	Renforcer les capacités de diagnostic du laboratoire central vétérinaire et de diagnostic (LCVD) et les laboratoires régionaux	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Le LCVD et les laboratoires régionaux ont été dotés de matériel, d'équipements et de consommables pour renforcer leur efficacité opérationnelle. Un fonds spécifique pour le transport des échantillons a été alloué, et un mémorandum a été signé entre les différentes parties prenantes pour formaliser cet engagement. Par ailleurs, huit techniciens de laboratoires vétérinaires, dont trois femmes, ainsi que quinze agents de terrain (chefs de poste), dont cinq femmes, des préfectures ciblées ont été formés aux techniques de prélèvement, de conditionnement, et d'expédition d'échantillons pour le diagnostic. Cette formation a été encadrée par les experts en laboratoire de l'équipe ECTAD.
Activité 2.3	Appuyer les services vétérinaires dans la conduite des missions d'investigation en cas d'alerte	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Cinq missions d'investigation de trois jours ont été menées par les services vétérinaires préfectoraux (DPAE) lors d'alertes dans leur zone administrative. Ces missions ont permis de prélever des échantillons et de les expédier au laboratoire régional le plus proche pour analyse. Elles ont été réalisées dans les préfectures de Coyah, Forécariah, Boké, Labé et Pita. Des obstacles ont été rencontrés, notamment avec certains aviculteurs qui renaient des informations pour éviter des inspections, dissimulant ainsi des taux de mortalité élevés. Par ailleurs, la collaboration avec les services techniques s'est avérée insuffisante. En réponse, le projet a intensifié ses efforts de sensibilisation auprès des principaux acteurs, y compris les aviculteurs, les autorités locales, et les services décentralisés de la DNSV, afin de promouvoir une compréhension partagée et d'encourager une action collective efficace.
Activité 2.4	Organiser des missions de supervision des investigations préfectorales	
	Réalisé	En partie
	Commentaires	Le coordonnateur du projet, le consultant en épidémiologie et un représentant de la FAO étaient chargés d'effectuer cinq missions de supervision des investigations menées par les services vétérinaires préfectoraux. Cependant, en raison de l'apparition d'un foyer de grippe aviaire à Labé, seulement deux missions de supervision ont été réalisées dans les préfectures de Labé et Pita. La DNSV a réorienté les activités dans la région de Labé, en raison de la propagation du nouveau foyer. Pour la région de Boké, la DNSV a coordonné avec ses services déconcentrés la supervision des investigations afin de couvrir les zones cibles. En constatant la situation, il a été noté qu'environ 60 pour cent des aviculteurs respectaient les mesures de biosécurité. Cependant, la gestion des fermes reste centralisée : la même équipe de techniciens suit la plupart des exploitations et s'occupe également de la fabrication des aliments, ce qui compromet parfois le respect des mesures de biosécurité.
Activité 2.5	Mettre en place une surveillance active spécifique	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Cinq missions d'investigation ont été menées par la DNSV dans le cadre de la surveillance active, ciblant les préfectures touchées et sous contrôle, à savoir Labé, Pita et Boké.

<b>Produit 3</b>	La coordination des activités de la lutte contre la grippe aviaire est renforcée		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de réunions du comité de coordination appuyées.	Quatre réunions de coordination du comité national et six réunions de coordination des comités locaux.	En partie
<b>Situation de référence</b>	Aucune réunion de coordination réalisée à la date du 5 juillet 2022.		
<b>Commentaires</b>	Trois réunions de concertation ont été organisées pour discuter du plan de travail et de l'avancement des activités sur le terrain : une en présentiel avec le comité national de lutte contre la grippe aviaire, et deux en ligne avec les services déconcentrés. Ces réunions ont permis de coordonner efficacement les efforts et d'assurer le bon déroulement des actions prévues.		
<b>Activité 3.1</b>	Organiser une revue après action		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les capacités des parties prenantes impliquées dans la gestion de l'épidémie de grippe aviaire ont été évaluées au cours d'un atelier rassemblant 40 participants. Cette rencontre a permis aux services vétérinaires, aux autorités locales et aux acteurs de la chaîne de valeur de faire un bilan des actions menées pour contenir le foyer de grippe aviaire, en identifiant les lacunes et en définissant des axes d'amélioration pour une réponse plus efficace.	
<b>Activité 3.2</b>	Organiser la tenue des réunions de coordination du comité national de lutte contre la grippe aviaire		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	<p>Sur les quatre réunions prévues, seulement deux ont été organisées par le comité national de lutte contre la grippe aviaire et ses partenaires. La première s'est tenue en janvier 2023 pour évaluer la situation et définir les mesures appropriées. Lors de cette rencontre, les résultats des missions de surveillance active menées par la DNSV et le Ministère de l'environnement et du développement durable dans les zones humides d'importance internationale (RAMSAR) côtiers de Kassa, Boké, Dubréka, les marchés à volaille de Conakry, ainsi que dans les élevages avicoles de Coyah et Forécariah ont été présentés.</p> <p>La deuxième réunion a abouti à la décision de mener une enquête de 10 jours dans les zones suspectes de Coyah et Forécariah pour confirmer ou infirmer la présence de la grippe aviaire. Un total de 103 échantillons, dont 59 à Forécariah et 44 à Coyah, ont été prélevés. Les résultats des tests de réaction en chaîne de la polymérase à transcriptase inverse (RT-PCR) effectués sur place et en laboratoire ont montré que tous les cas étaient négatifs.</p> <p>Avec la situation stabilisée, aucune autre réunion n'a eu lieu, et l'accent a été mis sur l'exécution du plan d'action opérationnel, soutenu par le projet Renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) de l'Organisation ouest africaine de la santé avec le financement de la Banque mondiale.</p>	
<b>Activité 3.3</b>	Organiser la tenue des réunions de coordination des comités préfectoraux de lutte contre la grippe aviaire		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Six réunions bimestrielles des comités locaux des préfectures à risque très élevé et élevé ont été organisées et coordonnées par les services déconcentrés, avec la supervision de la DNSV. Pour garantir la durabilité de cette activité et favoriser l'autonomisation des communautés, elle a été réalisée sans financement direct du projet. Cette approche permet à la DNSV de renforcer la pérennité de ses interventions et d'assurer la continuité des actions à long terme.	



<b>Produit 4</b>	Un plan de relance de la filière est élaboré et validé		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	L'existence d'un plan de relance de la filière avicole validé.	Un plan de relance.	Oui
<b>Situation de référence</b>	Aucun plan de relance.		
<b>Commentaires</b>	Grâce à l'appui du projet, la propagation de la maladie a été maîtrisée dans les zones affectées, et un plan de relance pour la filière avicole a été élaboré. Un retard dans le recrutement du consultant n'a pas permis d'intégrer les observations issues de la revue effectuée par l'expert en production animale/agroéconomiste de la FAO. Une fois mis en œuvre, ce plan de relance visera non seulement la réhabilitation des fermes touchées par la maladie, mais également le soutien à l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur avicole.		
<b>Activité 4.1</b>	Conduire une enquête socioéconomique pour évaluer l'impact de la maladie sur le secteur avicole		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une enquête socioéconomique a été menée par un consultant national afin d'évaluer l'impact de la maladie. Le rapport résultant de cette étude a été validé par les services vétérinaires ainsi que par les acteurs de la filière.	
<b>Activité 4.2</b>	Élaborer un plan de relance de la filière		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un plan de relance de la filière a été conçu par un consultant national. Dans le cadre des mesures de suivi, ce dernier devra prendre en compte les observations formulées à la suite de la revue effectuée par l'expert en production animale.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: [Reporting@fao.org](mailto:Reporting@fao.org)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie